



COMMUNE DE CHAZEY-BONS
Département de l'Ain

DECISION DU MAIRE

DAM-2025-02

VIREMENTS DE CREDITS PRIS
DANS LE CADRE DE LA FONGIBILITE (M57)
(dotation aux amortissements)

Le Maire de la commune de CHAZEY-BONS ;

DECIDE :

Article 1 :

Considérant le manque de crédits au chapitre 042 (Opérations d'ordre de transfert entre sections) d'un montant de 500 € ;

- Un virement de 500 € sera effectué du chapitre 11 (Charges à caractère générale) vers le chapitre 042.

Article 2 :

La présente décision est transmise en sous-préfecture pour contrôle de légalité et donnera lieu à compte-rendu lors de la prochaine séance du conseil municipal.

A Chazey-Bons, le 12/08/2025.

Le Maire,

Philip LALLEMENT.



COMMUNE NOUVELLE CHAZEY BONS - BUDGET COMMUNAL

Code INSEE

Commune

DM 2025

VIREMENT ORDONNATEUR N° 1

Virements de crédits

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60622 : Carburants	500.00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	500.00 €	
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		500.00 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections		500.00 €